

Technicien (ne) Supérieur(e) en Système d'Information Géographique (SIG)

◆ Objectifs professionnels

Créer et exploiter des bases de données géographiques, avec des logiciels de systèmes de gestion de bases de données ou de systèmes d'informations géographiques.

◆ Le métier

Un technicien SIG exerce le plus souvent dans des entreprises, administrations et collectivités, de taille et de secteurs très différents.

Le technicien SIG travaille seul ou en équipe et est subordonné à un chef de service ou d'entreprise qui lui délègue la partie technique des cahiers des charges.

Il est en contact avec de multiples interlocuteurs internes et externes : service informatique, fournisseurs de données, fournisseurs de matériels et de logiciels, clients.

◆ Contenu :

- Analyse de besoins, définition des caractéristiques des informations géographiques
- Acquisition et contrôle des données géographiques à intégrer dans le SIG
- Modélisation et structuration d'une base de données du SIG
- Intégration et création d'informations géographiques
- Réalisation des éditions cartographiques
- Maîtrise de l'environnement informatique et des compétences transverses

◆ Pré-requis

- Diplôme de niveau IV certifié ou expérience dans le domaine
- Très bonne pratique de l'informatique
- Etre mobile

◆ Validation

Titre RNCP de technicien supérieur en système d'information géographique (niveau III)

◆ Modalités pédagogiques (méthodes, moyens, rythme de l'alternance, suivi, ...)

- Les formations sont dispensées sous forme de cours, travaux dirigés, travaux pratiques.
- Un suivi individualisé est assuré par l'équipe pédagogique.

◆ Profil des intervenants

- Equipe pluridisciplinaire expérimentée, personnel de l'Education Nationale connaissant parfaitement les objectifs de la formation.

◆ Modalités et délai(s) d'accès

- Réunions d'information collective
- Entretien oral de motivation : entretien en appui du dossier de candidature et du CV du candidat.
- Tests sur des connaissances informatiques

■ Public visé

Demandeurs d'emploi ayant un projet de formation validé en amont par Pôle Emploi, Cap emploi ou Mission Locale

■ Personne en situation de handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation

■ Durée du parcours

Formation totale : 1225 heures

Formation en centre : 875 heures

Formation en entreprise :
350 heures

■ Dates de formation :

Du 26 septembre 2022 au 19 juin 2023

■ Lieu de formation

Lycée Henri LORITZ
29 rue des Jardiniers
54000 Nancy

■ Informations collectives :

Vendredi 1er juillet 2022
Vendredi 2 septembre 2022

de 9h00 à 12h00

au lycée Henri LORITZ à Nancy

